

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 23 mai 2025

Conseil municipal du 22 mai 2025*

Le Conseil municipal de la commune de Saint-Just Saint-Rambert s'est tenu le 22 mai 2025. Les élus, réunis autour du maire Olivier Joly, ont notamment approuvé des demandes de subventions pour des grands travaux d'aménagement.

Place Marcel Chapelon

Dans le cadre des futurs travaux d'aménagement paysagers de la place Chapelon, le Conseil municipal approuve une demande de subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette demande est réalisée au titre de l'aménagement de l'ancienne mairie en bureau de poste et des travaux paysagers de la place favorisant notamment l'attractivité économique des commerces en centre-ville. **Unanimité**

Convention avec EPORA

Dans le cadre de ses obligations en matière de logement sociaux, la commune décide s'engager une opération d'aménagement visant à la création de 18 logements rue Eugène Muller (Quartier Saint-Just) en lien avec l'Etablissement foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA). Une partie du terrain sera cédée à l'Etat pour qu'il confie à la construction à un bailleur social. La partie basse, proche des bords de Loire, située en zone inondable, sera reprise par la commune. **Unanimité**

Pass'Forez

A partir de juin, l'Office du tourisme Loire-Forez met en place le Pass'Forez, un abonnement permettant d'accéder à des tarifs préférentiels dans les sites touristiques référencés. Pour se faire, la commune décide d'appliquer des tarifs réduits pour l'accès au Musée des civilisations Daniel Pouget à destination des détenteurs de ce Pass'Forez (ex : Billet adulte à 3,5 € au lieu de 5 €). **Unanimité**

Eclairage du nouveau stade synthétique

Le Conseil municipal a approuvé une demande subvention à la Ligue régionale de football, pour la mise en place d'un éclairage autour du nouveau stade de football synthétique. Le coût total du stade s'élève à 517 000 € TTC. Le stade sera opérationnel en juin 2025 et l'éclairage installé à l'automne. **Unanimité**

Contact Presse Ville de Saint-Just Saint-Rambert : aallion@stjust-strambert.com - 06 20 82 08 80

La commune de Saint-Just Saint-Rambert est située dans le département de la Loire en Auvergne-Rhône-Alpes. Sixième ville de la Loire, elle s'étend sur plus de 40 km² et regroupe plus de 15 835 habitants. Ville d'histoire au centre médiéval, ses deux quartiers principaux sont partagés par le fleuve Loire. Ville à la campagne, Saint-Just Saint-Rambert bénéficie d'un environnement naturel préservé. Ville attractive, elle concentre plus de 140 associations, 1 000 entreprises dont 200 commerçants et artisans. Parmi ses points d'attractivité, la commune compte un musée des civilisations, une maison de la nature et de la pêche et enfin des bords de Loire aménagés qui sont le théâtre de grands événements.

*Points marquants parmi l'ensemble des sujets traités en séance.